



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Georges Leonetti - Doyen

La faculté des sciences médicales et paramédicales (SMPM) est composée de 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, et sciences de la réadaptation (ergothérapie, masso-kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, pédicurie-podologie).

Une structuration voulue pour valoriser la lisibilité des parcours de formation, notamment dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique. Et quelle que soit la filière de formation choisie, la mission d'enseignement, de recherche et de soins est remplie à travers une approche transversale des professions de santé.

Grâce au partenariat avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) les étudiants pratiquent une médecine de pointe et accèdent aux dernières avancées de la recherche biomédicale. Ils pratiquent des soins de haute qualité au sein du pôle odontologie et du centre dentaire de l'hôpital de la Timone.

Le développement professionnel continu médical et paramédical, qui constitue une obligation pour les professionnels de santé, est un enjeu fort pour notre faculté grâce à ses formations continues diplômantes.

La recherche en santé est également un axe fort, à la pointe de l'innovation dans les domaines biomécanique, cardio-vasculaire, génétique, imagerie, inflammation, maladies infectieuses, neurosciences, oncologie, sciences humaines et sociales. De par sa forte implication en recherche et en soins, la faculté regroupe un institut hospitalo-universitaire, deux centres de recherche hospitalo-universitaire, et un département hospitalo-universitaire.

La plateforme NeuroTimone rassemble les instituts en neurosciences autour de projets de haut niveau dans un contexte mondial, pour la valorisation de brevets et d'entreprises innovantes. Le Centre européen en imagerie médicale (Cerimed) regroupe une équipe pluridisciplinaire d'excellence (physiciens, médecins, radiologues, techniciens, chercheurs), et des outils innovants pour mieux diagnostiquer et traiter les malades.

La faculté des sciences médicales et paramédicales poursuivra son développement en se consacrant à la formation des métiers de demain (simulation en santé, intelligence artificielle, etc.), et en participant à l'émergence de nouvelles professions de santé.

La faculté en chiffres

5 écoles
17 700 étudiants
50 enseignants-chercheurs
567 hospitalo-universitaires
224 formations universitaires
5 masters
18 unités de recherche



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2023



Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5
Contact : Diane Piclet | diane.piclet@univ-amu.fr

smpm.univ-amu.fr

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | Engagez-vous en faveur de la formation, de la recherche et des soins en santé, aux côtés de nos 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, sciences de la réadaptation.
- | Soutenez nos équipes pédagogiques, universitaires et professionnels de haut niveau, aux enseignements coordonnés avec les évolutions des professions médicales.
- | Contribuez à nos innovations pédagogiques, grâce à l'enseignement par la simulation, par la vidéo ou la mise en situation.
- | Encouragez notre partenariat actif avec les entreprises, et notre politique volontariste de formation continue tout au long de la vie.

Qu'en faisons-nous ?

- | L'enseignement par la simulation, grâce à des équipements interactifs haute-fidélité (nourrisson et mère électroniques) pour la réanimation néonatale, les soins d'urgence aux nouveau-nés, et l'hémorragie de la délivrance.
- | L'enseignement par la mise en situation, à la clinique de soins de la formation de pédicurie-podologie, où les étudiants accueillent le grand public sous le contrôle de professionnels qualifiés.
- | La recherche clinique, grâce au programme de formation de l'Institut cancer et immunologie (IPC), qui lie recherche, pédagogie et applications cliniques au service des patients.
- | Votre contribution compte dans de nombreux domaines, de l'acquisition de matériel pédagogique et technologique innovant, au financement des formations continues diplômantes, à l'association de praticiens expérimentés aux enseignements.

Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5
Contact : Diane Piclet | diane.piclet@univ-amu.fr

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage change !
(En application de la Loi pour la Liberté de choisir son Avenir Professionnel du 5 Septembre 2018).

Désormais, l'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

Mais c'est uniquement via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) que vous pourrez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2023 à la faculté des sciences médicales et paramédicales

MODALITÉS 2023 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2023 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2022 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2023.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2023 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2023 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
de fin mai au 7 septembre 2023,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
à l'aide de vos identifiants SOLTEA délivrés sur la plateforme Net-Entreprises.

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Code UAI :

3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté des sciences médicales et paramédicales est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière.

Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5
Contact : Diane Piclet | diane.piclet@univ-amu.fr